

DECLARATION PREALABLE FSU 42

CDEN du 04 février 2021

Madame La Préfète de la Loire,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Loire,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Notre pays traverse une crise d'une ampleur exceptionnelle. A cette occasion s'affirme avec une force inégalée l'importance des services publics dans le fonctionnement du pays. Comme nous l'avons répété bien souvent, mais les faits sont têtus, les services publics ne sont pas qu'un coût pour le pays, mais aussi un investissement fondamental qui nous permet de faire société.

Nous nous permettons, Madame la Préfète, et Monsieur l'Inspecteur, de vous poser quelques questions afin de mieux comprendre la stratégie publique mise en œuvre actuellement.

Quelles économies ont été faites grâce aux fermetures de lits dans les hôpitaux ces dernières années ? De la même manière, quelles économies allons-nous faire en sous-investissant notre éducation ? A l'heure où la puissance publique investit des dizaines de milliards d'urgence pour 2021, comment justifier que, selon le journal officiel, 212 millions d'euros du budget 2020 votés pour l'éducation nationale n'ont pas été utilisés ? Pour information, cette somme aurait pu permettre de créer 4200 postes pérennes.

Alors que le monde de l'éducation s'est mobilisé le 26 janvier dernier, notamment pour dénoncer de trop mauvaises conditions de travail et de rémunération, comment interpréter l'augmentation de 1340 points de la bonification indiciaire des « agents exerçant des missions supérieures » la faisant passer de 135 500 euros à 142 000 euros annuels ?

Il serait pertinent, et urgent de mobiliser toutes les ressources possibles pour être à la hauteur de l'immense défi devant lequel se trouve l'éducation nationale actuellement.

Dans le second degré, le protocole sanitaire, appliqué tant bien que mal dans les établissements en raison de l'absence de cadrage national crée de grandes disparités. M. le Ministre refuse de donner une ligne de conduite claire aux chefs d'établissement. La FSU demande depuis le début de la crise sanitaire que les écoles restent ouvertes : que le Ministère de l'Education Nationale cesse de promulguer des préconisations sanitaires « si possible », mais qu'il nous donne enfin et pour une fois les moyens de le faire. Les conditions d'enseignement se sont par ailleurs encore un peu plus détériorées depuis le 18 janvier, ainsi que les nouvelles annonces ministérielles concernant les cours d'EPS par exemple.

Concernant les épreuves du baccalauréat, M. le Ministre avait tôt fait, début novembre, d'annuler les épreuves communes pour les remplacer par du contrôle continu ; il récidive avec les épreuves de spécialité de terminale. La FSU demande depuis le début de la crise sanitaire que ces épreuves,

initialement placées en mars, soient reportées en juin, mais pas annulées. La crise sanitaire aura ainsi permis au Ministre d'ériger le contrôle continu en règle commune d'évaluation pour le baccalauréat.

Pour la rentrée prochaine, en collège, alors que 137 élèves supplémentaires sont attendus dans la Loire, des heures de cours sont encore supprimées dans les DHG alors même que les classes sont déjà surchargées. Effectifs en hausse et faiblesse des dotations qui vous avaient déjà amené, lors des ajustements de rentrée, à abonder les dotations de près de deux cent heures postes qui ne sont pas pérennisées dans votre projet de préparation de rentrée.

Dans les lycées généraux technologiques, 444 élèves supplémentaires sont attendus en pré-bac à la rentrée prochaine avec la création de seulement 8 divisions...Globalement, alors que la dotation départementale augmente peu (environ 2%), et pas suffisamment en regard de la hausse du nombre d'élèves, les heures postes sont en baisse et les heures supplémentaires augmentent très fortement (+ 27%). L'allocation progressive des moyens, destinée à venir en aide aux élèves les plus fragiles, subit, au niveau départemental une baisse de près de 62% (passant de 366 heures à 139 heures). Alors que la réforme du lycée devait entraîner une augmentation de l'offre de formation, l'indigence anticipée des dotations a entraîné la fermeture de 14 options dans les lycées de notre département. Dans de nombreux lycées, la dotation ne couvre même plus les besoins nécessaires pour les IMP fléchées pour l'EPS et les référents numériques.

Dans le 1^{er} degré, la Loire retrouve une dotation positive. La FSU s'en félicite, mais les 20 postes octroyés par le Rectorat ne suffiront pas à compenser les manques et les renoncements qui caractérisent notre école publique.

- ! A la rentrée, des centaines de classe dépasseront les 25 élèves, alors même qu'il y a consensus sur le lien entre le nombre d'élèves et la réussite de tous.
- ! alors que le Ministre avait promis une amélioration des décharges de tous les directeurs, seuls 7% d'entre eux disposeront d'une amélioration de leur décharge hebdomadaire. Pour quelques-uns, ce seront quelques jours annuels, pour la majorité, absolument aucun changement. Une nouvelle promesse non tenue, comme un nouveau signe de mépris pour des agents dont l'investissement exemplaire a été salué par tous.
- ! enfin, alors que l'investissement dans les territoires en éducation prioritaire est déjà décroché au regard d'autres secteurs, l'Etat poursuit son désengagement en refusant la scolarisation de nombreux « Toute Petite Section ». Manœuvre permettant de financer les dédoublements de Grande Section en REP+, faute de postes suffisants. Ces dispositifs cruciaux étaient salués par tous, notamment au sein de ce CDEN, il y a seulement quelques années. Ils sont aujourd'hui jetés aux oubliettes alors que parents et enseignants en mesuraient chaque année l'importance